

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La facture-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie Chronique ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Information	: contact@mupras.com
En charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La Mutuelle garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19-0030932

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

ND 36268
Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1480

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ELMOUSTI RACHID

Date de naissance :

26-06-49

Adresse :

Cité ATTADAMOUNE Rue 2 N°6 OULFA
CASABLANCA

Tél : 0663875063

Total des frais engagés :

659,00

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Jr BENJELLOUN JAOUAD
Médecine Générale
diplômé de l'Université de Montpellier
HOMEOPATHIE - ECHOGRAPHIE - Casa
304, Av Oued Sebou Oulfa - Casablanca
304, Av Oued Sebou Oulfa - Casablanca
304, Av Oued Sebou Oulfa - Casablanca
304, Av Oued Sebou Oulfa - Casablanca

Date de consultation :

04/08/2020

Nom et prénom du malade :

El Mousti Rachid

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Arthralgies + Migraines

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 04/08/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/04/2018	2280	2	100,00	 Dr. BECHIR ZALOUN Médecine Générale Diplômé de l'Université de Montpellier HOMEOPATHIE - ECHOGRAPHIE Ay Oued Sebou Oulfa - Casablanca 18/06/2018 12:00:00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>Bernani Jaafar Casablanca - Dulf 0522 90 18</p> <p>armacie TAM</p>	04/08/2010	559,-

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	G
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonct]

Fonctionnel. Thérapeutique. nécessaire à la profession

EFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

Dr. BENJELLOUN JAOUAD

Ancien Médecin - Chef de Centres de Santé

Diplômé en Homeopathie de L'Institut Boiron de Lyon
Lauréat de L'Université de Montpellier en ECHOGRAPHIE

- MEDECINE GENERALE -

CES d'Expertise Médicale et de Réparation des Dommages Corporels
Membre fondateur du Collège National des Médecins Gestionnaires
Médecin-conseil de Compagnies d'Assurance

304, Avenue Oued Sebou, Hay Oulfa, 1er étage - Casablanca.

Tél : (0522) 90.18.96 - Fax : (0522) 90.90.84

E-mail : benjelloun_jaouad@hotmail.com

الدكتور بنجلون جواد

طبيب رئيسي للمركز الصحي سابقاً

دبلوم الطب التجانسي والاوكوغرافي بفرنسا
شهادة في الخبرة الطبية وتعويض الاضرار الجسدية

- الطب العام -

عضو مؤسس للجمعية الوطنية للأطباء المسيرين

طبيب مستشار لشركات التأمين

شارع وادي سبو، رقم 304، حي الألفة - الدار البيضاء

الهاتف : (0522) 90.18.96 - فاكس : (0522) 90.90.84

E-mail : benjelloun_jaouad@hotmail.com

Casablanca , le

٥ . ٠٨ . ٢٠٠٥

Dr. El Mousti Rachid

Pharmacie TAM

Dr. Benjelloun Jaafar
Bd. Oued Sebou - Casablanca
Tél: 0522 90 18 99

221, ٠

(Arcoxia 60 mg)

1 cp/j

78, ٠٢

Betaserc 24 mg

2x1 cp/j (2 fois)

69, ٠

Broloktis

1 gelule/j

99, ٠

Magnmine

1 cp/j

١٤, ٠

Poliprane 1g cp

2x1 cp/j

T. ٥٥٩, ٠

DR BENJELLOUN JAOUAD
Médecine Générale
Diplômé de l'Université de Montpellier
HOMEOPATHIE - ECHOGRAPHIE
304, Av Oued Sebou Oulfa - Casablanca
Tél: 05 22 90 18 96 / Fax: 05 22 90 90 84

bétaserc®

24 mg

bétabistine 24 mg
30 comprimés

Betaserc
24 mg bétabistine

78,00



Gélule
Voie orale
COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE
Saccharomyces boulardii ($2 \cdot 10^{10}$ CFU/g)...282,5 mg
Maltodextrine, Enveloppe : Hypromellos colorant : d

FORME ET PRÉSENTATIONS :

Probio
Saccharomyces boulardii

Autorisation ministérielle de la santé
DA20181805319DMP/20UCAV4

LOT : 190398
BLUO : 10/2021
69,00 DH
Fabricué par :
D'Deva
14, rue de l'Industrie
Tunis - Tunisie
Tunisie - Tunisie

ARCOXIA® 60 mg

اركوكسيا® 60 ملجم
آيتوريوكسيب
Etoricoxib

Respecter les doses prescrites
احترموا الجرعات الموصوفة

Uniquement sur ordonnance – Liste I
بوصفة طبية فقط – قائمة 1

Distribué par MSD Maroc
P.P.V : 221,00 DH
AMM 450/16DMP/21/NT0